

# Quelques réponses du Supérieur du District à des fidèles désespérés

Publié le 4 septembre 2004  
R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)  
24 minutes

Dans le dossier douloureux qui oppose monsieur l'abbé Laguérie aux autorités de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, nous vous proposons trois réponses à des courriers reçus par monsieur l'abbé Régis de Cacqueray, Supérieur du District de France. Les noms des destinataires, par discrétion, ont été oblitérés.

Nous publions aussi, par souci d'équilibre, le texte d'une fidèle qui résume assez justement la position de la très grande majorité des pères et mères de famille de la Tradition. Ce texte est signé et a déjà paru dans de nombreux supports d'information.

## 1 - Les réponses de l'abbé de Cacqueray à des fidèles désespérés

Lettre n° 1 : Suresnes le 4 septembre 2004

Monsieur,

La peine que vous exprimez me paraît trop sincère pour que je n'essaye pas de vous amener à une vue plus juste de la situation créée à Bordeaux par la rébellion de Monsieur l'Abbé Laguérie.

J'écris « rébellion » car je ne vois pas d'autre mot pour caractériser l'attitude d'un prêtre qui refuse de s'incliner devant l'autorité de son supérieur, qui la brave publiquement et qui exhorte les fidèles à suivre son exemple. C'est hélas actuellement le comportement de Messieurs les abbés Héry et Laguérie et nul ne peut contester ce fait.

Votre lettre semble montrer que vous n'avez pas une vue exacte du gouvernement d'une société ecclésiastique comme la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Ce gouvernement n'est nullement démocratique et les décisions et actes de Monseigneur Fellay, son chef, ne peuvent ni ne doivent être remis en cause par une façon de penser différente de l'un ou l'autre de ses subordonnés. Bien plus, le désaccord, publiquement exprimé, d'un prêtre sur un sujet important concernant le gouvernement de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X constitue une faute grave de la part de ce prêtre. Si l'on estime en effet devoir faire part de remarques ou d'objections, il faut en effet savoir s'incliner ensuite devant les décisions du Supérieur, même si ce Supérieur estime ne pas devoir prendre en compte ces remarques. Ceci est l'un des aspects de l'humilité chrétienne qui amène à considérer que personne n'a normalement les grâces nécessaires pour remplir une charge si ce n'est le détenteur légitime de cette charge. Le seul bon sens permet d'ajouter que l'on n'a pas non plus la connaissance de tous les éléments qui fondent la décision de ce Supérieur et qu'il faut accorder à priori, à celui-ci une expérience, des connaissances et d'autres facultés que nous n'avons pas au même niveau, au moins dans la sphère de son activité.

Je me permets d'insister sur ces points car ils sont fondamentaux et ignorés dans la pratique, même par ceux qui se veulent adhérer le plus profondément à la Tradition comme le montrent les faits atterrants qui se sont déroulés et se déroulent actuellement à Bordeaux. Il m'est impossible de vous convaincre si vous n'admettez pas que les règles que je viens de rappeler sont entièrement fondées. Si c'était le cas, je craindrais que vous n'ayez pas assimilé un élément essentiel de l'enseignement de la religion catholique concernant l'exercice de l'autorité. En revanche, si vous admettez ces règles, il me semble que nous ne pouvons pas ne pas en arriver aux mêmes constatations :

- Monsieur l'Abbé Laguérie a commis une faute grave en écrivant une lettre publique concernant le

séminaire d'Ecône dont il n'a pas la charge. Il faut noter par ailleurs que ce document qui prétend analyser la situation du séminaire contient de nombreuses et graves erreurs qui le rendent inutilisable pour tout emploi imaginable ... hormis bien sûr celui de semer la confusion la plus grande dans les esprits.

- Monsieur l'Abbé Laguérie, par son refus d'obéissance actuel contre une décision du Supérieur général qui est entièrement dans le champ normal et habituel des responsabilités de celui-ci, par son refus de reconnaître qu'il n'est plus prier de Bordeaux, par sa prétention à vouloir se maintenir dans les murs du prieuré de Bordeaux et à l'église Saint-Eloi est le seul responsable du mal causé à la Tradition catholique. Par quelle aberration s'acharne-t-il à détruire l'ouvrage dont il fut brillant maître d'œuvre ? De tels aveuglements sont en définitive moins rares qu'on ne peut le penser et s'expliquent de la même façon depuis l'origine des temps.

Puisque vous me demandez ce que j'attendais de « nous » et je pense que par ce « nous » vous entendiez l'assistance de dimanche dernier à saint Eloi quand j'ai pris la parole, je vous réponds ceci : J'attends des fidèles de Bordeaux qu'ils manifestent leur fidélité à la Tradition catholique et à Monseigneur Fellay qui en est le chef, leur obéissance au prier nouvellement désigné, Monsieur l'abbé Duverger. Qu'ils n'hésitent pas à exprimer leur consternation et leur désaveu aux prêtres qui prétendent se maintenir au mépris de tout principe d'autorité dans les murs du prieuré de Bordeaux. A ce moment, il sera possible d'espérer reconstruire ce qui a été si gravement endommagé et continuer le bel effort entrepris. Ne croyez pas que je minimise la part prise, il y a peu encore par Monsieur l'abbé Laguérie qui fut l'instigateur et l'âme de ce renouveau. Souvenez-vous seulement que les hommes passent, que nul n'est indispensable et que la déraison commence souvent au moment où l'on estime que l'on est irremplaçable.

Or, comme le dit l'Evangile, il faut tous nous souvenir que nous sommes des « serviteurs inutiles ». En espérant que cette lettre puisse vous amener à reconsidérer votre opinion sur les douloureux événements actuels, je vous prie, Monsieur, de bien vouloir croire à l'expression de mes salutations sacerdotales et à l'assurance de mes prières.

Abbé Régis de CACQUERAY-VALMENIER †

## Lettre n° 2 : Suresnes le 6 septembre 2004

Cher Monsieur,

Vous avez écrit à Monseigneur Fellay le 27 août dernier, en évoquant les derniers événements qui ont attristé la communauté des catholiques de la Tradition à Bordeaux. Celui-ci en raison d'un emploi du temps bien chargé, ne peut répondre lui-même à votre lettre mais je puis vous assurer que ma réponse correspond en tous points à sa pensée à ce sujet.

Vous avez souffert des nazis et vous avez connu la tristesse du régime communiste. Comme vous le savez donc et l'avez éprouvé longuement, ces dictatures s'instaurent et se maintiennent par des actions violentes, qui ont pour but d'intimider voire de subjuguier les honnêtes gens. Les auteurs de ces actions n'hésitent donc pas à créer des situations où leur audace et leur effronterie laissent interdits ceux que leur comportement indigne et tablent sur le conformisme du plus grand nombre qu'ils ont par ailleurs grand soin de désinformer.

Je vous laisse juge maintenant de ce que tout le monde peut constater à Bordeaux où Monsieur l'Abbé Laguérie se maintient dans les murs du prieuré de Bordeaux, au mépris de tout droit. Avec l'aide de jeunes qu'il entraîne dans sa rébellion, il en interdit l'accès suivant son bon plaisir tandis qu'il fait distribuer des tracts qui présentent une image de la réalité complètement déformée. Monsieur l'Abbé Héry, dans le même esprit adresse par télécopie à mes confrères des lettres qu'il adapte suivant ses correspondants et qui marquent la même volonté de désinformation que ces tracts.

Je dois ensuite m'efforcer de répondre à votre reproche concernant le gouvernement de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X par Monseigneur Fellay. Il me faut pour cela évoquer rapidement les principes qui fondent l'exercice de son autorité. Ce gouvernement n'est nullement démocratique,

cela est vrai, mais n'est pas plus dictatorial que les principes selon lesquels s'effectue par exemple la conduite de la grande majorité de nos entreprises modernes.

Serait-il concevable qu'un cadre de ces entreprises conteste publiquement les décisions du président-directeur-général ? Qu'il distribue des tracts à ses collègues où il dénoncerait les décisions prises par ce même président-directeur-général ? Qu'il prétende se maintenir dans l'un des établissements de la firme alors qu'il a été nommé ailleurs ? Je gagerais volontiers que les forces de l'ordre, appelées par le Directeur de cette firme le mettraient rapidement à la raison et qu'il serait remercié sans délai. Une exception cependant et de taille : si ce cadre est en même temps responsable d'un syndicat influent dans son entreprise, s'il a à sa disposition « un service d'ordre musclé » et s'il réussit à créer un mouvement de foule, alors il sera très rapidement traité par ce même directeur général avec la plus respectueuse considération. Il s'agit à ce moment d'une situation pré-révolutionnaire d'affrontement avec l'autorité légitime qui est recherchée par tous les agitateurs.

C'est la situation créée actuellement à Bordeaux par Monsieur l'Abbé Laguérie dont le comportement actuel est typiquement révolutionnaire. Il nous est donc impossible à Monseigneur Fellay et à nous autres, prêtres catholiques d'accepter ce comportement.

Dans la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, en tant que société religieuse, donc évidemment hiérarchisée, les décisions et actes du Supérieur général ne peuvent ni ne doivent être remis en cause par une façon de penser différente de l'un ou l'autre de ses subordonnés. Bien plus, le désaccord publiquement exprimé d'un prêtre sur un sujet important concernant la direction de notre association, constitue une faute grave de la part de ce prêtre. Si l'on estime en effet devoir faire part de remarques ou d'objections, il faut en effet savoir s'incliner ensuite devant les décisions du Supérieur, même si ce Supérieur estime ne pas devoir prendre en compte ces remarques. Ceci est l'un des aspects de la pratique de l'humilité chrétienne qui amène à considérer que personne n'a en principe toutes les grâces nécessaires pour remplir une charge si ce n'est le détenteur légitime de cette charge. Le seul bon sens permet d'ajouter que l'on n'a pas non plus la connaissance de tous les éléments qui fondent la décision. Il faut donc dans la pratique accorder à priori à notre Supérieur, une expérience et des connaissances que nous n'avons pas au même niveau, ce qui lui permet à partir d'une compréhension meilleure que la nôtre de déterminer la conduite optimale à tenir.

Si nous nous attachons maintenant à la séquence d'événements qui ont amené ce qu'il faut bien appeler un désordre révolutionnaire, nous y trouvons au début les attaques de Monsieur l'abbé Laguérie contre les directeurs des séminaires de la Fraternité diffusées publiquement au moyen d'une lettre adressée à au moins trente confrères. Dans cette lettre, il prétendait faire l'analyse de la situation du séminaire d'Ecône à partir des statistiques comparées d'entrées au séminaire et d'ordinations. Cet acte constituait évidemment un manquement grave à la discipline ecclésiastique et ne pouvait pas ne pas être sanctionné. Il faut noter par ailleurs que de nombreuses et graves erreurs rendaient cette « analyse » inutilisable pour toute utilisation imaginable ... hormis bien sûr pour polémiquer à partir de données orientées et fausses.

Depuis, ce même prêtre s'est insurgé contre une décision de Monseigneur Fellay le concernant, décision qui était cependant dans le champ normal et habituel des responsabilités du Supérieur général puisqu'il s'agissait d'une mutation ayant par ailleurs valeur de sanction. Ne voulant pas reconnaître qu'il n'était plus prier de Bordeaux, Monsieur l'Abbé Laguérie a alors créé la situation inadmissible que je vous ai décrite au début de ma lettre.

Monsieur l'abbé Laguérie a donc commis des fautes graves et répétées contre l'obéissance et est responsable avec Monsieur l'Abbé Héry du mal causé à la Tradition catholique à Bordeaux. Ces faits sont suffisamment connus de tous pour que je n'ai pas à insister. Ils me paraissent parler d'eux-mêmes. Dans leur enchaînement, ils marquent une volonté bien arrêtée d'ignorer l'autorité légitime. Dés lors, comment envisager une réconciliation ? Cette démarche nécessite la volonté de l'offensé mais aussi celle de l'offenseur... Or, je ne vois nulle trace d'une telle volonté ni d'une quelconque repentance chez Monsieur l'Abbé Laguérie non plus que chez Monsieur l'Abbé Héry, bien au contraire, hélas.

Cependant, Monsieur l'Abbé Laguérie, soucieux sans doute de ménager son image d'ecclésiastique

respectant ce même principe d'autorité qu'il bafoue journallement a annoncé son intention d'en appeler de son cas à un tribunal ecclésiastique...

Je fais appel ici à votre sens des réalités et à la connaissance que vous avez, me semble-t-il, du comportement des autorités conciliaires. Vous m'écrivez en effet que vous imaginez sans peine la joie de l'archevêque de Bordeaux à la vue de nos difficultés actuelles : il ne faut pas attendre une autre façon de réagir de la part de toute autre autorité conciliaire ... croyez vous que ces autorités laisseront passer une telle occasion d'en finir avec la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X ? Croyez- vous qu'un tribunal constitué principalement de ces autorités saura « dire le droit » ?

Personnellement, je suis bien éloigné de le penser et j'estime qu'il s'agit là d'une de ces manœuvres médiatiques dans lesquelles Monsieur l'Abbé Laguérie excelle. Si une telle manœuvre réussissait, il est à craindre que l'issue de ce procès dépende étroitement de l'orchestration qui ne saurait manquer d'en être faite par ces médias auxquels les hommes de l'église conciliaire n'ont rien à refuser, la plupart du temps . Craignons alors que soient prononcés des jugements, diktats de la pensée unique qui vous rappelleraient sûrement l'époque ou Monseigneur Mindzensty comparaisait devant les tribunaux du peuple hongrois. En un mot, c'est la dictature de l'opinion publique préfabriquée que nous devons redouter en cette affaire à l'exclusion de toute autre.

Pourquoi faut-il que la pugnacité de celui qui fut un vigoureux champion de la Tradition se tourne maintenant contre son propre camp ? Ce triste exemple nous montre en tout cas que nous restons tous bien fragiles, même ceux qui ont su montrer une grande vaillance avant d'errer de façon aussi misérable. L'un des grands maux de notre époque est sans doute ce réflexe de critique que s'arroge tout un chacun vis à vis des décisions de l'autorité. Il faudrait qu'au moins dans les rangs de la Tradition, nous soyons capables de cette humilité qui consiste à nous persuader que les décisions prises à un échelon supérieur sont inspirées par le plus grand désir du bien de tous et sont généralement les plus judicieuses dans un contexte dont nous sommes bien loin de maîtriser toutes les données.

En espérant que j'aurais pu vous faire partager cette conviction et en vous assurant en tout cas de mes prières, je vous prie, cher Monsieur, de bien vouloir croire à l'expression de mes salutations sacerdotales.

Abbé Régis de CACQUERAY-VALMENIER †

## Lettre n° 3 : Suresnes le 13 septembre 2004

Docteur,

Vous avez écrit à Monseigneur Fellay le 24 août dernier, en évoquant les derniers événements qui ont attristé la communauté des catholiques de la Tradition à Bordeaux. Votre lettre plaide pour le maintien de Monsieur l'Abbé Laguérie au prieuré de Bordeaux et exprime vos craintes concernant la politique qui, selon vous, serait menée au séminaire d'Ecône.

Notre Supérieur général, en raison d'un emploi du temps bien chargé, ne peut répondre lui-même à cette lettre mais, puisque vous avez bien voulu m'en tenir copie et comme j'ai pu constater par ailleurs que j'adhère profondément à sa pensée, notamment sur ces sujets, j'espère pouvoir m'en faire le fidèle interprète auprès de vous.

Les aspects positifs de l'action passée de Monsieur l'abbé Laguérie à Bordeaux me paraissent indéniables. Malheureusement, l'indiscipline qu'il a manifestée par des actions publiques auxquelles il paraît s'être efforcé de donner tout le retentissement possible nous contraint à constater une séparation volontaire de sa part, d'avec la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Cette séparation, je crois avoir tout tenté pour l'éviter, en multipliant en particulier les tentatives d'apaisement : rien, hélas, n'y a fait et les forces qui oeuvrent depuis le début de cette affaire pour l'envenimer ont eu aussi raison de l'obstination qui a marqué , je puis vous l'assurer, notre volonté de réconciliation à Monseigneur Fellay et à moi-même.

Je veux faire justice, à ce sujet, d'une allégation gravement mensongère contenue dans la déclaration de Monsieur l'Abbé Héry, lue en ma présence à l'église Saint Eloi, le 22 août. Ce n'est d'ailleurs

pas la seule car cette déclaration est un modèle de désinformation.

Selon Monsieur l'Abbé Héry, en effet, le Supérieur général n'aurait pas entendu l'Abbé Laguérie avant de procéder à sa mutation au Mexique. En réalité, c'est l'Abbé Laguérie qui ne s'est pas présenté à l'invitation de son Supérieur. Il a ensuite refusé l'offre d'un rendez-vous dont Monseigneur Fellay lui laissait libre de choisir le moment, proposant que le Supérieur se déplace lui-même ! Ces faits - il y en a beaucoup d'autres - me paraissent révélateurs du climat de mépris insolent de l'autorité et de désinformation cynique qui sévissent dans l'entourage de Messieurs les abbés Héry et Laguérie.

Ces prêtres ont depuis, marqué eux-mêmes leur volonté de se séparer de nous par leur attitude, en multipliant notamment les fautes graves et répétées contre l'obéissance et en y incitant les fidèles. Il n'est plus possible de les considérer comme appartenant désormais à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X et j'engage donc tous nos fidèles à se regrouper autour de Monsieur l'Abbé Duverger, nouveau prieur de Bordeaux. Puissent, ceux qui suivent encore des prêtres en rébellion, se rendre compte rapidement de la situation sans issue où ils vont se trouver et nous rejoindre, eux aussi. A cette condition, nous pouvons espérer que les blessures dont la communauté des catholiques de la Tradition a été victime à Bordeaux, puissent enfin se cicatriser.

Parmi les coups qui nous ont été portés, l'un des plus graves sans doute, l'un de ceux qui nous a en tout cas le plus profondément blessés, a visé à détruire le sentiment de confiance indispensable qui nous lie, nous qui avons charge d'âmes, à ceux que la Providence nous a confiés. Grande est à ce point de vue, la responsabilité de Monsieur l'Abbé Laguérie. En attaquant les directeurs des séminaires de la Fraternité au moyen d'une lettre diffusée à au moins trente confrères, il a jeté la suspicion la plus injuste sur ces directeurs mais aussi sur Monseigneur Fellay lui-même.

Ce document qui prétendait faire l'analyse de la situation du séminaire d'Ecône à partir des statistiques comparées d'entrées au séminaire et d'ordinations, contient en effet de nombreuses et graves erreurs qui rendent cette « analyse » inutilisable pour toute utilisation imaginable ... hormis bien sûr pour une polémique issue de données orientées et fausses. Il m'est impossible de relever ici toutes ces erreurs car ce serait trop long dans le cadre de cette lettre. A titre d'exemple cependant, les « statistiques » que contient ce document confondent le nombre des renvois vrais et celui des départs volontaires. Le reste est à l'avenant. Je laisse à un esprit scientifique comme l'est la plupart du temps celui d'un médecin, le soin d'apprécier la fiabilité des données ainsi recueillies et bien sûr, des conclusions obtenues à partir de ces données.

Il est trop peu d'affirmer que cette diffusion, faite évidemment à l'insu du Supérieur général, constitue un manquement grave à la discipline ecclésiastique. Monsieur l'Abbé Laguérie, en assumant la responsabilité de ce qui n'est qu'un pamphlet gravement diffamatoire, a fait œuvre majeure de désinformation. Il est à l'origine par exemple, des rumeurs qui circulent actuellement à Bordeaux selon lesquelles l'avenir même de la Fraternité Saint-Pie X serait compromis.

Ces rumeurs contribuent à créer puis amplifier des inquiétudes à propos de faits dont il devient impossible ensuite d'évaluer l'importance véritable. Les esprits les plus avertis n'échappent pas eux-mêmes à cette subversion de la réalité et permettez-moi de vous l'écrire, j'en veux pour preuve plusieurs passages de votre lettre.

Vous écrivez notamment que « plusieurs ...purs produits de nos familles tradis... » de Bordeaux ont quitté Ecône.

Cette assertion me paraît être le principal voire le seul fait que vous avancez à l'appui de votre conclusion selon laquelle le séminaire d'Ecône serait « progressivement vidé de sa substance » par l'effet d'une « politique suicidaire ».

Qui dans la Tradition n'a pu noter à un moment ou à un autre un certain nombre de ces retours ? Ils ont existé depuis la fondation de ce séminaire et qui pourrait s'en étonner ?

Cependant, au-delà du seul champ d'observation de Bordeaux, vous affirmez qu'il s'agit d'« une hémorragie » avec tout le caractère de gravité que peut prendre ce terme sous la plume d'un médecin. Permettez-moi de vous le demander ici : sur quelles données générales cette fois, vous appuyez-vous pour l'affirmer ? Serait-ce celles du document émis sous la responsabilité de Monsieur l'Abbé

Laguérie ? Vous savez maintenant quel crédit il convient d'apporter à cette « analyse ». Admettez-vous que, de toute façon, vous ne pouvez avoir tous les éléments qui vous permettent des conclusions aussi péremptoires que celles qui terminent votre lettre ?

Il me faut malheureusement arrêter trop rapidement cette correspondance et me borner à ces remarques qui me paraissent d'ailleurs fondamentales car le temps m'est compté comme vous pouvez l'imaginer surtout en de pareilles circonstances. C'est finalement au sens de l'humilité et de la dépendance acceptée envers l'autorité la plus haute de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X que je fais appel chez chaque fidèle de la Tradition qui me fait part, comme vous, d'inquiétudes bien explicables dans le climat de désinformation qui sévit actuellement.

Permettez-moi de plus, d'ajouter ici une remarque « ad hominem ». Si un médecin m'avait sauvé la vie à plusieurs reprises, il n'est aucune « statistique » le concernant qui pourrait m'amener à ne plus rechercher ses soins ! Je continuerais à rester irrémédiablement confiant en lui.

Or, au-travers de bien des vicissitudes dont vous connaissez sans doute certaines, Monseigneur Fellay a fait paître le petit troupeau dont il avait la charge. Il a été jusqu'ici l'instrument dont, de nos jours, Dieu s'est servi pour continuer ce « miracle permanent » qu'est la survie de la Tradition catholique. Comment ne pas continuer à faire confiance pour défendre l'avenir de cette même Tradition à celui que la Providence me paraît avoir évidemment choisi ? Cette vocation m'apparaît en effet comme manifeste depuis le jour où, peu de temps avant sa mort, Monseigneur Lefebvre conféra l'épiscopat à l'abbé Fellay que son jeune âge devait normalement écarter à ce moment de cette dignité.

En espérant que ma lettre puisse vous amener à reconsidérer votre opinion sur les douloureux événements actuels et en vous assurant en tout cas de mes prières, je vous prie, Docteur, de bien vouloir agréer ... l'expression de mes respectueuses salutations sacerdotales.

Abbé Régis de CACQUERAY-VALMENIER †

## 2 - Le texte d'une fidèle de la Tradition à « crise fraternite.com ».

Le 14 septembre 2004

A la lecture de vos différents documents lus sur votre site « crisefraternité », il nous semble, à nous humbles fidèles, que cette crise au sein de la Fraternité est due avant tout à l'orgueil. Nous souffrons tous, chacun à son poste, selon sa place dans la société religieuse ou civile, selon également son devoir d'état, dans sa famille, d'injustices, de brimades, de sanctions. Tant que celles-ci ne touchent pas le dogme et le respect dû au Bon Dieu et à la morale, nous avons appris au catéchisme, dans nos priures, qu'il faut les accepter surnaturellement quand elles permettent d'éviter un plus grand mal. Il est certain qu'une telle attitude demande beaucoup d'abnégation, de renoncements à soi-même, d'humilité, et surtout un grand recours à la prière et à l'oraison, d'autant plus si l'on se considère injustement accusé. Et ce sont avant tout les prêtres qui doivent nous donner cet exemple. Nous ne souhaitons aucunement savoir qui a raison ou tort : nous ne pouvons que juger du manque d'esprit surnaturel et d'esprit de sacrifices de certains protagonistes de cette crise. Mon époux britannique, moi-même qui suis franco-italienne, ne cessons de répéter à nos amis français, combien la France est bénie de Dieu car elle a beaucoup de bons prêtres de la Fraternité, d'écoles également, alors que les autres pays en sont cruellement dépourvus. Au Mexique aussi il y a des âmes à conquérir pour Dieu, des âmes qui sont aussi importantes qu'en France, des fidèles qui sont aussi attachants. L'apostolat, l'esprit de mission ne doit pas exister qu'en France : l'Italie, l'Ecosse, le Mexique ont aussi besoin de bons prêtres, prêts à l'effort, prêts à reconstruire, restaurer des églises, à avoir des callosités aux doigts ! Que l'exemple de Mgr Lefebvre muté-sanctionné à Tulle donne de la force et du courage à l'abbé Laguérie.

Comme nous fidèles ayant des enfants nous devons nous préparer à quitter un jour nos enfants, peut-être même à les voir disparaître brutalement, les prêtres aussi doivent nous donner cet

exemple de détachement des biens de cette terre pour n'être attaché qu'au seul bien désirable : le cœur de Jésus.

Nous avons assez de confiance en Dieu pour ne pas être troublés par cette crise bien que nous en soyons attristés : la Fraternité Saint-Pie X traverse une crise comme nos familles parfois. Mais nous sommes certains que la Fraternité est une œuvre voulue par Dieu, que son fondateur est un saint évêque qui la soutient de là-haut et que donc elle ne disparaîtra pas. Les fidèles sont nombreux à prier au sein de cette belle œuvre des Foyers adorateurs pour que tous les prêtres soient de Saints Prêtres prêts à tous les héroïsme et même le martyre. Et qu'il y ait dans nos séminaires non pas beaucoup de futurs prêtres mais de beaucoup de saints prêtres car ce n'est pas le nombre qui prime mais la qualité.

Dans notre prieuré, les mamans se sont regroupées pour offrir leur messe du premier dimanche pour les vocations dans nos familles et la messe est dite à cette intention.

Que de telles œuvres se propagent un peu partout en France et à l'étranger et les vocations vont fleurir. Pourquoi n'utiliserez-vous pas votre site internet pour répandre ces œuvres auprès des personnes qui vous lisent puisque c'est maintenant que la Fraternité en a le plus besoin ?

En union de prières,

Carla de Condé - McKenna

03140 Charroux

France